

# Les pêches aux filets

## L'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema)

### Pour la reconquête du bon état des eaux et des milieux aquatiques

Établissement public sous tutelle du ministère en charge du développement durable créé par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006, l'Onema est l'organisme technique de référence sur la connaissance de l'état des eaux et sur le fonctionnement écologique des milieux aquatiques. Il anime la recherche et le développement en appui à la mise en œuvre des politiques publiques de l'eau ; il coordonne le système d'information sur l'eau (SIE). Il contribue à la surveillance des milieux aquatiques et au contrôle de leurs usages (police de l'eau). Il participe à la restauration et à la préservation de la biodiversité en apportant son appui technique aux acteurs de la gestion de l'eau, au niveau territorial et de bassin. Près de 900 personnes se consacrent aux grandes missions de l'Onema, en France métropolitaine et dans les départements et collectivités d'outre-mer.

[www.onema.fr](http://www.onema.fr)

[www.eaufrance.fr](http://www.eaufrance.fr)

le portail du système d'information sur l'eau

Connaître et suivre  
les peuplements de poissons  
en plan d'eau

## Les inventaires piscicoles, un enjeu réglementaire et écologique

Quelles sont les espèces de poissons présentes dans ce plan d'eau ? En quelle quantité ? Comment évoluent ces populations ? La collecte ponctuelle ou régulière de ces informations sur un plan d'eau donné, permet de vérifier son état écologique et d'orienter les choix de gestion. En France, elle est notamment réalisée tous les six ans sur chacun des 180 plans d'eau de plus de 50 hectares suivis dans le cadre du Réseau de contrôle de surveillance au titre de la directive cadre sur l'eau européenne (DCE) : les données contribuent à l'évaluation réglementaire de l'état des eaux de surface. Au-delà, elles permettent de contrôler l'efficacité d'opérations de restauration ou de comprendre les raisons d'un déséquilibre du fonctionnement du plan d'eau.



## Un protocole normalisé pour des données comparables

Pour assurer une collecte de données représentatives et comparables dans le temps et d'un plan d'eau à l'autre, la méthode employée en France repose sur l'emploi de filets selon un protocole normalisé\*. Elle est surtout mise en œuvre par les agents de l'Onema dans le cadre des suivis DCE. D'autres opérations peuvent être conduites par des fédérations de pêche, des bureaux d'études ou des équipes scientifiques.

\* Norme CEN prEN 14757.

## Pose des filets et action de pêche

La pêche est planifiée de préférence en fin d'été ou début d'automne. Selon la taille du plan d'eau et sa profondeur, le protocole prévoit la pose de 8 à 64 filets benthiques (pêchant sur le fond) et pélagiques (entre deux eaux). Ces filets, conçus spécifiquement pour le protocole, présentent chacun douze tailles de mailles, de 5 à 55 mm afin de capturer des poissons de différentes tailles. Les opérateurs procèdent depuis un bateau équipé d'un appareil de mesure de la profondeur (échosondeur) et de localisation (GPS). Les filets sont posés au crépuscule, à des emplacements fixés de façon aléatoire à différentes profondeurs. La pêche se déroule par tranches de douze heures : les filets sont relevés après l'aube. Selon la taille du lac et la densité de poissons, les opérations peuvent s'étendre sur une à plusieurs nuits, à raison de huit à seize filets posés par nuit.



Exemple d'un lac de 40 ha et 12 m de profondeur maximale : le protocole prévoit la pose d'un filet pélagique (trait rouge) et seize filets benthiques (traits jaunes).



## Relève des filets et collecte des données

À chaque filet relevé, les poissons démaillés sont placés dans des bassines distinctes. L'emplacement et la profondeur de pêche sont enregistrés. L'espèce, la taille (au millimètre) et le poids (au gramme) de chaque poisson sont consignés. L'emploi des filets maillants génère des mortalités assez importantes mais celles-ci restent marginales par rapport au stock en place. Des données physico-chimiques de l'eau (température, transparence, etc.) et environnementales sont également relevées lors de la pêche afin d'aider à l'interprétation des données piscicoles.

## L'exploitation des informations

Toutes les informations recueillies sont enregistrées dans une base de données nationale, gérée par le pôle Onema-Irstea d'Aix-en-Provence. Elles contribuent à l'évaluation régulière de la qualité écologique des plans d'eau suivis au titre de la DCE, et font l'objet d'un rapportage complet à l'Union européenne. Leur exploitation fournit des éléments tels que la densité de population, la taille et le poids moyen pour chaque espèce, la répartition des captures par profondeur : des connaissances précieuses pour comprendre le fonctionnement des plans d'eau, identifier d'éventuels déséquilibres et prendre les bonnes décisions de gestion.